

Année universitaire 2022-2023



CALENDRIER D'EXAMENS

Épreuves terminales écrites et/ou orales

MASTER

Droit privé

Droit et ingénierie du patrimoine

Diplôme :

Mention :

Parcours :

Année : **2ème**

Semestre : **10**

Session : **1**

Session : **1**

Date	Matière	Modalité	Horaires de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
05/06/2023	Gestion du patrimoine professionnel (protection-valorisation-transmission)	écrit 3h	8h45	9h-12h	M. Nicolas Jolliot	C201	Code civil, code de commerce, code général des impôts Calculatrice
05/06/2023	Droit fiscal du patrimoine 2-les montages	écrit 2 h	13h45	14h-16h	Mme Sabrina Le Normand	C 201	Memento Fiscal Code général des impôts Calculatrice non programmable
06/06/2023	Anglais juridique-Corporate law	oral 10 min sans préparation	10h Ordre de passage transmis par mail	10h15	Mme Anastasia Sotiropoulou	C 005 C 006 (Salle d'attente)	Aucun
07/06/2023	Technique de l'étude patrimoniale Grand Oral	oral	9h15 Ordre de passage transmis par mail	9h30	M. Nathan Madelain	Salle des Thèses	Aucun
08/06/2023	Retraite et prévoyance	écrit 2h	8h45	9h-11h	M. Nathan Madelain	Sully 2	Aucun
08/06/2023	Droit international de la gestion de patrimoine	écrit 2h	13h45	14h-16h	M. Benjamin Mathieu	Sully 2	*Tout document Tout matériel

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement les panneaux d'affichage

Calendrier accessible sur le site de la faculté :

****Le lien de consultation à indiquer pour les Masters est : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-master-0>**

Orléans, le 15 mai 2023

